



Conseil Départemental 13

Le département des Bouches du Rhône vient d'être retenu à sa demande pour l'expérimentation de la nouvelle réforme du RSA : les allocataires vont se voir imposer un "accompagnement intensif de recherche d'emploi" 15 à 20 heures par semaine pour : trouver des formations, réaliser des "périodes d'observation dans les entreprises"...

Alors que 2 000 allocataires du RSA seront concernés pour les Bouches du Rhône, dans un département où 71 000 personnes sont allocataires du RSA, où le taux de pauvreté touche 25% de la population, leur seule solution n'est pas de créer de l'emploi ou d'embaucher massivement dans les services publics, l'industrie... mais d'augmenter encore la pression sur les allocataires du RSA.

Concrètement cela vise à « modeler » le profil des personnes bénéficiaires du RSA aux besoins du patronat local, en accentuant la pression ou par la menace de sanctions.

→ Gouvernement et patronat poursuivent le démantèlement des services publics et du tissu industriel déjà fortement affaibli, partout en France. La menace qui pèse sur toutes les industries de notre département comme sur l'ensemble des services publics démontre leur volonté de faire de notre département « le bronze cul de l'Europe ».

→ Cette réforme s'inscrit dans le cadre du projet de loi France Travail qui accélère la casse de notre modèle de protection sociale. Ces annonces s'inscrivent dans la lignée de la casse du Code du Travail et de l'Assurance Chômage, après avoir orchestré un non-recours à des droits au chômage qui sont maintenant souvent inférieurs au RSA.

La volonté, pour le gouvernement et le patronat est bien à terme d'imposer du travail gratuit aux plus précaires en conditionnant le versement du RSA à une activité, sans droit du travail, sans salaire, sans cotisations sociales, affaiblissant donc encore la Sécurité Sociale et nos retraites. En plus de mettre en concurrence les salariés entre eux, cette réforme a comme objectif d'affaiblir les droits de l'ensemble des salariés : pression sur les salaires, les conventions et les statuts, notre système de retraite par répartition financé par les cotisations.

ALORS QUE DU TRAVAIL IL Y EN A ! DE L'ARGENT AUSSI : LES DIVIDENDES VERSÉS AUX GRANDS ACTIONNAIRES ATTEIGNENT DES RECORDS TOUS LES ANS. POURTANT LE PATRONAT REFUSE DE METTRE LES MOYENS DANS LES SALAIRES ET PRÉFÈRE SE PLAINDRE D'UNE SOI-DISANT PÉNURIE D'EMPLOI.

**Pour l'emploi, les salaires et les retraites,
contre la réforme du RSA,**

→ MANIFESTATION

LE 31 JANVIER 2023 - 10H30 - Vieux Port

→ RASSEMBLEMENT

LE 3 FÉVRIER 2023 à 11H – devant le Conseil Départemental